



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 17/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six, le quinze janvier, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de Mme Laurence DUPONT, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 09 janvier 2026.

Etaient présents : Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – Mme Nadège BROSSEAUD – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – Mme Florence PLUCHART – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Daniel BAPTISTE – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCIILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – Mme Caroline GUIBOURT – M. Lionel GUADAGNO.

Etaient représentés :

M. Laurent THEVENOT par Mme Laurence DUPONT.
M. Jean-Baptiste BLEHAUT par Mme Aurélie FERNANDES.
M. Eric DERSIGNY par M. Halim YALCIN.
M. Julien PIEDPREMIER par M. Bruno DARCIILLON.
Mme Colette DESJOURS par Mme Murielle VILLEDIEU.
M. Christophe VIEIRA par M. Eric AGBESSI.

Mme Aurélie FERNANDES est désignée secrétaire de séance.

OBJET :

URBANISME

Consultation sur le deuxième arrêté départemental d'identification de Zones d'Accélération de la production des Energies Renouvelables (ZAER)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Laurence DUPONT, Adjointe au Maire en charge des Projets, Travaux et Urbanisme, rappelle à l'assemblée que la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à assurer l'acceptabilité locale de l'accélération du déploiement des énergies renouvelables tout en garantissant la préservation des enjeux agricoles, environnementaux, paysagers et patrimoniaux.

Par délibération n° 69-2025 en date du 19 juin 2025, le Conseil Municipal a défini des **Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)**.

Le Conseil Municipal, après avoir constaté et validé collectivement la liste communale des zones d'accélération des énergies renouvelables, atteste de la conformité entre les zones inscrites à l'arrêté préfectoral et celles proposées par délibération n° 69-2025 du Conseil Municipal en date du 19 juin 2025.

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, Mme Laurence DUPONT entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ÉMET** un avis conforme au projet d'arrêté préfectoral, joint à la présente délibération,
- **APPROUVE** la transmission de l'avis conforme au projet d'arrêté préfectoral à Mme Hélène HARGITAI, Sous-Préfète d'Issoire, référente préfectorale aux énergies renouvelables.

Certifié exécutoire

Reçu en sous-préfecture

le : 23.01.2026

Publié ou notifié

le : 26.01.2026

Le Maire,

M. Laurent THEVENOT

Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Mme Laurence DUPONT
Adjointe au Maire

